

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du conseil communautaire

ACTE N° CC-20220411-014

du 11 avril 2022

n°014

page 1/2

EXTRAIT :

Nombre de membres en exercice : 81

**GRAND
CHATELLERAULT**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

PRESENTS (53) : JM. AURIAULT, A. PICHON, B. BIET, B.HENEAU, F. BONNARD, D. CATHELIN, O. LANDREAU, L. ROY, JP. ABELIN, M. LAVRARD, E. AZIHARI, J. MELQUIOND, L. RABUSSIÉ, JM. MEUNIER, F. BRAUD, M. FRESNEAU, C. FARINEAU, M. DROIN, AF. BOURAT, H. PREHER, P. CANTINOLLE, E. PHILIPPONNEAU, F. MERY, Y. TROUSSELLE, P. BARAUDON, D. SIMON, H. MATTARD, N. MARQUES-NAULEAU, B. de COURREGES, Y. TARTARIN, P. GUÉNAIRE, H. COLIN, D. LEROY (suppléant de F. PIERRON), S. MIGEON, T. TRIPHOSE, F. SOURIAU, P. AZILE, C. MICHAUD, C. PIAULET, V. LEAU, F. REBY, E. BAILLY, B. BERTON (suppléant de T. PRIEUR), A. BRAGUIER, P. FRADIN (suppléant de M. GODET), L. JUGE, G. PEROCHON, M. CHAINEAU, D. CHAINE, P. POUPIN, P. ROCHER, P. FOUCTEAU, J. BOISSON

POUVOIRS (10) : Y.ERGÜL donne pouvoir à JP. ABELIN
 T. BAUDIN donne pouvoir à JM. MEUNIER
 J. MARECOT donne pouvoir à E. AZIHARI
 B. ROUSSENQUE donne pouvoir à J. MELQUIOND
 S. RAYNAUD donne pouvoir à L. RABUSSIÉ
 S. GUÉGUEN donne pouvoir à M. LAVRARD
 A.MESSAOUDENE donne pouvoir à F. BRAUD
 F. MERCHADOU donne pouvoir à A. BRAGUIER
 G. PRINCET donne pouvoir à M. FRESNEAU
 J. ROY donne pouvoir à Y. TROUSSELLE

EXCUSES (18) : P. BAZIN, M. LATUS, C. CIBERT, M. FAVREAU, A. NOEL, P. BIGOT, I. RABUSSIÉ, B. FONTAINE, V. DESIRE, L. DUFFAULT, G. WIBAUX, P. BARBOT, P. LECLERC, JP. CONTE, C. PEPIN, F. SCHMITT, P. BERNARD, 1 siège vacant (élu de Naintré)

Nom du secrétaire de séance :

RAPPORTEUR : Madame Maryse LAVRARD

OBJET : Avenants liés aux travaux du marché Création d'un tiers-lieu culturel à Châtellerault

Suite à l'attribution des 10 lots pour le marché de création d'un nouvel équipement culturel sur le quartier du Lac, le montant s'élevait à 1 316 966 € TTC.

Des travaux supplémentaires doivent être réalisés dans le cadre des lots 2, 3 et 9, suite à des aléas ou travaux non prévus initialement et devenus nécessaires. Ainsi, il convient de passer des modifications de marché (avenants) afin de régulariser ces travaux pour les montants suivants :

<i>Lot 2 Démolition- Gros œuvre - Marché n°21M36</i>	
<i>Montant du marché initial</i>	<i>345 760,26 € TTC</i>
<i>Avenant n°1</i>	<i>7 750 € TTC</i>
<i>Nouveau montant du marché</i>	<i>353 510,35 € TTC</i>
<i>Pourcentage d'évolution du marché</i>	<i>2,24 %</i>
<i>Lot 3 Charpente- Ossature bois- Bardage- marché n°21M37</i>	
<i>Montant marché initial</i>	<i>156 000 € TTC</i>
<i>Avenant n°1</i>	<i>3 326 € TTC</i>

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT**Délibération du conseil communautaire****ACTE N° CC-20220411-014****du 11 avril 2022****n°014****page 2/2**

Nouveau montant du marché	159 326,40 € TTC
Pourcentage d'évolution du marché	2,13 %

Lot 9 Chauffage- Ventilation- Plomberie- Sanitaires -marché n°21M42

Montant marché initial	139 066,08 € TTC
Avenant n°1	7 953 € TTC
Nouveau montant du marché	147 019,44 € TTC
Pourcentage d'évolution du marché	5,72 %

Les dépenses seront affectées à la ligne budgétaire suivante :
313/282314/125/4600/C01M02/ECME08/CHATEL

De plus, il y a lieu de modifier l'article 5-5-2 du CCAP de cette opération sur l'indice BT16a du lot n°3 qui a été remplacé par l'indice BT16b.

* * * * *

VU les articles R2194-2, R2194-3, R2194-5, R2194-8 et R 2194-9 du Code de la commande publique relatifs aux modifications de marché,

VU la délibération n° 17 du conseil communautaire du 6 avril 2021 portant création d'un nouvel équipement culturel sur le quartier du lac : validation de l'APD et du plan de financement dans le cadre de l'opération d'intérêt régional Lac Renardière,

VU l'article 3 alinéa II.3 des statuts de la communauté d'agglomération relatif à la compétence pour la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements culturels d'intérêt communautaire,

CONSIDERANT la nécessité de passer des modifications de marché (avenants) au marché de travaux création d'un tiers-lieu culturel à Châtellerault,

Le conseil communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer les modifications de marché au lot 2 « Démolition- Gros œuvre », au lot 3 « Charpente- Ossature bois- Bardage » et au lot 9 « Chauffage- Ventilation- Plomberie- Sanitaires » ,

Vote : Adopté à l'unanimité

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La directrice des affaires institutionnelles et juridiques
Céline NICAUD

GRAND CHATELLERAULT
Création d'un tiers-lieu culturel au titre de l'OIR Lac Renardières

COUT D'OPERATION

Mis à jour en cours de chantier

Le 8 mars 2022

Surfaces demandées au programme : 643 m² (hors circulation) Tiers-Lieu et 80 m² sport

Surfaces revis demandées au programme : 625 m² (hors circulation) Tiers-Lieu et 80 m² sport
Surfaces projetées : 689,05 m² (compris circulation Dgt1, Dgt2 et sas de 51,50 m²) pour le Tiers-Lieu et 82,45 m² sport

MONTANT DES MARCHES

Montant estimé en Euros

H.T. T.T.C.

11 740 € 14 088 €

1 300 €	1 560 €
878 €	1 053 €
535 €	642 €
90 €	108 €
3 740 €	4 488 €
3 990 €	4 788 €
950 €	1 140 €
258 €	309 €

120 758 € 144 909 €

6 128 €	7 353 €
88 147 €	105 776 €
13 003 €	15 604 €
9 753 €	11 703 €
2 500 €	3 000 €
1 227 €	1 473 €

7 650 € 9 180 €

3 640 €	4 368 €
900 €	1 080 €
2 710 €	3 252 €
400 €	480 €

2 290 € 2 748 €

2 290 €	2 748 €
---------	---------

Dépenses préalables

Diagnostic amiante avl lvr – Active expertise
Diagnostic amiante avl lvr complémentaire – Active expertise
Diagnostic amiante avant travaux dans l'enrobé + diag compl toiture – ADICEA
Diagnostic termies – ADICEA
Contrôles visuels + mesure d'empoussièrement finale liés à l'amiante
Etude de sol G2-APV – AIS
Etude de sol G2-PRO – AIS
Constat d'huissier AURIK

Honoraires maîtrise d'oeuvre

Diagnostic
Mission de Base (APS, APD, PRO, ACT, DET, AOR)
Mission EXE complète
OPC
Visuel pour communication – BC21D025-46GC
Révision marché de maîtrise d'oeuvre au 18/11/2021

Honoraires prestations complémentaires

Contrôleur technique (CT) – SOCOTEC
CT – Modif 2 – Suite augmentation coût travaux
Coordonnateur sécurité (SPS) – SEBAT
SPS – Modification de marché / avenant suite augmentation durée travaux

Frais annexes

Frais d'appel d'offres MOE et entreprises

Travaux en base – Entreprises mieux disantes avec variante carrelage retenue

Lot 1 – Désamiantage – KDS
Lot 2 – Démolition – Gros Oeuvre – CONTIVAL
Lot 3 – Charpente – Ossature bois – Bardage – MERLOT
Lot 4 – Couverture sèche – Zinguerie – SMAC
Lot 5 – Menuiseries extérieures – Méallerie – SCOFAB
Lot 6 – Cloisons sèches – Plafonds – Isolations – Menuiseries intérieures – BHM
Lot 7 – Chape carrelage – Faience – BATISOL PLUS
Lot 8 – Peintures – Revêtement de sols souples – BOUCHET FRERES
Lot 9 – Chauffage ventilation – Plomberie sanitaire – AMIBAT
Lot 10 – Electricité – LUMELEC

8 000 €	9 600 €
288 134 €	345 760 €
130 000 €	156 000 €
209 340 €	251 207 €
56 975 €	68 370 €
124 635 €	149 562 €
25 108 €	30 130 €
53 046 €	63 655 €
115 888 €	139 066 €
86 346 €	103 615 €

Travaux supplémentaires – Modifications de marchés

Lot 2 – CONTIVAL – Modif 1
Lot 3 – MERLOT – Modif 1
Lot 9 – AMIBAT – Modif 1

6 458 €	7 750 €
2 772 €	3 326 €
6 628 €	7 953 €

Total travaux

1 113 330 € 1 335 995 €

Équipements (mobilier et numérique)

Dont câblage contrôle d'accès et matériel actif

154 167 € 185 000 €

29 167 €	35 000 €
----------	----------

Travaux en régie

Terrasse, clôture/portillon du jardin de jeux et pelouse synthétique
Réseau EPP/Pulsard
Foureaux nouveaux câble elec, téléphone, fibre

40 000 € 48 000 €

40 000 €	48 000 €
----------	----------

Provisions pour dépenses supplémentaires (% par rapport au coût travaux bâtiment)

87 203 € 104 643 €

TOTAL COÛT D'OPERATION
(Hors signalétique extérieure)

1 537 137 € 1 844 564 €

PLAN DE FINANCEMENT

DRAC Nouvelle-Aquitaine (40 % du HT coût travaux (hors amiante)/hono MOE tiers lieu + 50 % du HT mobilier/numérique)

568 148 €

Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

Conseil départemental

171 000 €

CAF de la Vienne

100 000 €

ANRU

145 000 €

Ville de Châtelleraut – (dont service sport)

245 561 €

Auto-financement CAGC (dont service culture et numérique)

307 427 € 614 855 €

Autres recherches de financement

Fonds européens
CEE
Auto-financement CAGC (Services développement durable et santé publique & sécurité civile)

TOTAL FINANCEMENT

1 537 137 € 1 844 564 €

RESULTAT (RECETTES – DEPENSES)

0 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'acheteur)

A : CHATELLERAULT, le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'acheteur)

G - Notification de la modification du marché n°1 au titulaire du marché

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie de la présente modification de marché »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public.)

« Reçue à titre de notification, par voie électronique, copie de la présente modification du marché »

A (lieu) :

Le (date) : A (heure) : h

Cachet et Signature du titulaire,

Date de mise à jour : 25/02/2011.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS

EXE10

MODIFICATION DU MARCHÉ PUBLIC N°1

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou acheteur)

Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault Tél : 05 49 20 20 20
78 boulevard Blossac – CS 10619
86106 CHATELLERAULT

B - Identification du titulaire du marché public

Entreprise SARL CONTIVAL Tél : 05 49 43 31 79
3 rue des Fossés - BP50030
86600 LUSIGNAN e-mail: contact@contival.fr

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public :
Affaire n°21S0002
CRÉATION D'UN TIERS LIEU CULTUREL A CHATELLERAULT
Lot n°2 : Démolition – Gros Œuvre – Marché n° 21M36

- Date de la notification du marché public : 6 octobre 2021
- Montant initial du marché public :
- | | |
|----------|--------------|
| HT | 288 133,55 € |
| TVA 20 % | 57 626,71 € |
| TTC | 345 760,26 € |

D - Objet de la modification du marché

- Modifications introduites par le présent document :

La présente modification du marché a pour objet :

Modification du coût des travaux de l'opération :

Conformément aux articles :

- R2194-8 du code de la commande publique, avant réalisation des travaux des modifications ont été rendus nécessaires, suite à des erreurs de l'équipe de maîtrise d'œuvre sur la vérification du DPGF de l'entreprise où un poste était non chiffré (poste 7.1.2.1) et des postes prévus en doublon dans plusieurs lots, représentant une plus-value de + 770,41 € HT (2 % d'augmentation par rapport au montant du marché initial)
- R2194-2, R2194-3 et R2194-5 du code de la commande publique suite à un aléas technique d'éléments non visibles avant déposes (circonstances qu'un acheteur diligent ne pouvait pas prévoir, et devenus nécessaires sachant qu'un changement de titulaire étant impossible pour des raisons techniques). La dépose de cet élément représente une plus-value de + 688,00 € HT (0,24 % d'augmentation par rapport au montant du marché initial)

L'ensemble de ces travaux représente une plus value de + 6 458,41 € HT (cf devis n°1251 du 04/03/2022 et n°1274 du 15/02/2022)

Le nouveau montant des travaux de ce lot est porté à : 294 591,96 € HT soit 353 510,35 € TTC représentant 2,24 % d'augmentation par rapport au montant du marché initial.

- Incidence financière sur le marché :

La modification du marché a une incidence financière sur le montant de la mission :

(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'acheteur)

A : CHATELLERAULT, le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'acheteur)

G - Notification de la modification du marché n°1 au titulaire du marché public

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie de la présente modification de marché »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public.)

« Reçue à titre de notification, par voie électronique, copie de la présente modification du marché »

A (lieu) :

Le (date) : A (heure) : h

Cachet et Signature du titulaire,

Date de mise à jour : 25/02/2011.

DEVIS N° : 1251

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

78, Boulevard Blossac
 BP 619
 86 100 CHATELLERAULT

Représentant : SF
 Date de visite :
 Adresse Chantier 78, Boulevard Blossac
 BP 619
 86 100 CHATELLERAULT

Objet du devis

Lusignan le : 04/03/22

Etat des plus et moins value

N°	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
1	<u>Travaux en moins value</u>				
1.1	4.1.1.5 Panneaux et cloisons amovibles toute hauteur	EMI	-1,000	850,00	-850,00
1.2	19.1.5.3 Siphon cloche inox avec panier 300*300	UMI	-1,000	495,00	-495,00
	Sous-total Travaux en moins value				-1 345,00
2	<u>Travaux en plus value</u>				
2.1	<u>Démolition complémentaire</u>				
2.1.1	Démolitions complémentaire de mur en agglos	M2	32,000	21,50	688,00
	Sous-total Démolition complémentaire				688,00
	Sous-total Travaux en plus value				688,00

3 rue des Fossés - La Groussinière - BP 50030 - 86600 LUSIGNAN
 TÉL 05 49 43 31 79
 E.MAIL contact@contival.fr ■ WEB www.contival.fr

Réf. Devis : 1251

Assurance Professionnelle : AXA assurance, 65 grand Rue 86700 COUHE,
N°0000005566507204, France Métropolitaine

Envoyé en préfecture le 12/04/2022
LUSIGNAN, le 04/03/2022

Reçu en préfecture le 12/04/2022

Total H.T.	Affiché le	510,00 -007,00
Total T.V.A. 20,00 %	ID : 086-248600413-20220411-CC_20220411_014-DE	-131,40
Total T.T.C.		-788,40
Net à payer (Euro)		-788,40

NOTA: Compte-tenu des fortes hausses des tarifs sur certains produits, les prix du présent devis peuvent être réactualisés jusqu'au jour de la livraison effective du chantier, entraînant une plus-value sur la facture finale.

Escompte de 0 % pour paiement anticipé.

Mode de Règlement : A réception de facture

Devis fait à Lusignan, en double exemplaire le 04/03/2022
Offre valable 1 mois à compter de la réalisation du présent devis.
Début des travaux sous 6 mois à partir de la signature du devis.
Bon pour commande,

Le Client,

Signature précédé de la mention
"Bon pour exécution des travaux, le .../.../...."

L'entreprise,

CONTIVAL
Sarl au capital de 210 500 euros
3 rue des Fossés
86600 LUSIGNAN
RCS B 398 958 306
N° TVA FR 78 398 958 306
Tél : 05 49 43 31 79
Mail : contact@contival.fr



DEVIS N° : 1274
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Représentant : CC

78, Boulevard Blossac

Date de visite :

BP 619

 Adresse Chantier 78, Boulevard Blossac
 BP 619
 86 100 CHATELLERAULT

86 100 CHATELLERAULT

Objet du devis

Lusignan le : 15/02/22

Travaux sur tiers lieu à chattellerault

N°	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
<u>1</u>	<u>Travaux non comptabilisés sur DGPF</u>				
1.1	article 7.1.2.1	M3	437,602	16,26	7 115,41
	Sous-total Travaux non comptabilisés sur DGPF				7 115,41

3 rue des Fossés - La Groussinière - BP 50030 - 86600 LUSIGNAN

TÉL 05 49 43 31 79

E.MAIL contact@contival.fr ■ WEB www.contival.fr

Réf. Devis : 1274

Assurance Professionnelle : AXA assurance, 65 grand Rue 86700 COUHE,
N°0000005566507204, France Métropolitaine

Envoyé en préfecture le 12/04/2022
Reçu en préfecture le 12/04/2022

LUSIGNAN, le 15/02/2022

Total H.T.	Affiché le	7 115,41
	ID : 086-248600413-20220411-CC_20220411_014-DE	
Total T.V.A. 20,00 %		1 423,08
Total T.T.C.		8 538,49
Net à payer (Euro)		8 538,49

NOTA: Compte-tenu des fortes hausses des tarifs sur certains produits, les prix du présent devis peuvent être réactualisés jusqu'au jour de la livraison effective du chantier, entraînant une plus-value sur la facture finale.

Escompte de 0 % pour paiement anticipé.

Mode de Règlement : A réception de facture

Devis fait à Lusignan, en double exemplaire le 15/02/2022
Offre valable 1 mois à compter de la réalisation du présent devis.

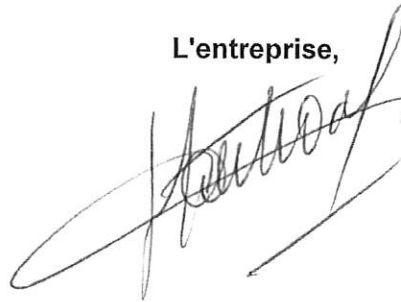
Début des travaux sous 6 mois à partir de la signature du devis.

Bon pour commande,

Le Client,

Signature précédé de la mention
"Bon pour exécution des travaux, le .../.../...."

L'entreprise,



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS

EXE10

MODIFICATION DU MARCHÉ PUBLIC N°1

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou acheteur)

Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault Tél : 05 49 20 20 20
78 boulevard Blossac – CS 10619
86106 CHATELLERAULT

B - Identification du titulaire du marché public

Entreprise SARL AMIBAT Tél : 05 49 59 95 48
6 rue de la Petite Guerette
86170 AVANTON
e-mail: sarl.amibat@gmail.com

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public :
Affaire n°21S0002
CRÉATION D'UN TIERS LIEU CULTUREL A CHATELLERAULT
Lot n°9 : Chauffage – Ventilation – Plomberie – Sanitaire – Marché n° 21M42

■ Date de la notification du marché public : 6 octobre 2021

■ Montant initial du marché public : HT 115 888,40 €
TVA 20 % 23 177,68 €
TTC 139 066,08 €

D - Objet de la modification du marché

■ Modifications introduites par le présent document :

La présente modification du marché a pour objet :

Modification du coût des travaux de l'opération :

Conformément aux articles :

- R2194-2, R2194-3 et R2194-5 du code de la commande publique suite à un aléas technique lié à la centrale double flux, prévue initialement au marché, qui entre le lancement de la consultation des entreprises et le début des travaux n'était plus fabriquée (circonstances qu'un acheteur diligent ne pouvait pas prévoir, et devenus nécessaires sachant qu'un changement de titulaire étant impossible pour des raisons techniques). Une nouvelle centrale, équivalente, a du être trouvée mais représentant une plus-value de + 6 627,80 € HT (voir devis 22/001 en date du 31/01/2022).

Le nouveau montant des travaux de ce lot est porté à : 122 516,20 € HT soit 147 019,44 € TTC représentant 5,72 % d'augmentation par rapport au montant du marché initial.

■ Incidence financière sur le marché :

La modification du marché a une incidence financière sur le montant de la mission :

(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

E - Signature du titulaire du marché public

EXE10 – Modification du marché n°1
– Lot 9
21M42

Création d'un Tiers-Lieu Culturel
CA de Grand Châtellerault

Page : 1 / 3

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'acheteur)

A : CHATELLERAULT, le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'acheteur)

G - Notification de la modification du marché n°1 au titulaire du marché

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie de la présente modification de marché »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public.)

« Reçue à titre de notification, par voie électronique, copie de la présente modification du marché »

A (lieu) :

Le (date) : A (heure) : h

Cachet et Signature du titulaire,

Date de mise à jour : 25/02/2011.

Communauté d'Agglomération du
Grand Châtelleraut
78 Boulevard Blossac – CS 90618
86106 CHATELLERAULT

DATE : 31/01/2022

Objet: CAGC Tiers Lieu- Centrale de Traitement d'Air

DEVIS N°22/001

DESCRIPTION	U	Qté	PU	MONTANT
Récapitulatif				
Suivant bordereau détaillé ci-joint	ens	1	6 627.80	6 627.80
SOUS-TOTAL				6 627.80 €
T.V.A. 20.00%				1 325.56 €
TOTAL				7 953.36 €

Bases économiques: janvier-22

Paie ment: 30 jours à réception de facture

Un exemplaire de ce devis est à nous retourner signer pour acceptation et programmation des travaux

Le Responsable d'affaire ,
BOUCHAUD Aurèle

Veuillez rédiger tous les chèques à l'ordre de **SARL AMIBAT**

Tampon société, signature client et date pour accord

S.A.R.L. AMIBAT
6 rue de la Petite Guérette
86100 AVANTON
RCS Poitiers 498 167 014
Tél: 05.49.59.95.48 - Fax:05.49.59.95.53

Indemnité forfaitaire 40€ pour frais de recouvrement si retard de paiement (art L441.6 CCOM)

Veuillez rédiger tous les chèques à l'ordre de SARL AMIBAT